

Adfil®Fibrin 34/06 (Ex Fibre PP6)

Micro-fibre synthétique

DESCRIPTIF

Adfil®Fibrin 34/06 est une microfibre synthétique fibrillée. Elle se disperse très rapidement et se répartit uniformément dans le volume de béton.

Adfil®Fibrin 34/06 permet de réduire fortement la fissuration due au retrait plastique pendant la prise et à jeune âge du béton.

Adfil®Fibrin 34/06 améliore la résistance des ouvrages au feu, à l'abrasion, aux chocs (surface, joints et arêtes), aux cycles gel-dégel et leur durabilité en milieu agressif (industrie chimique, bâtiment...).

Adfil®Fibrin 34/06 ne constitue pas un renforcement structurel du béton.

BÉNÉFICES

- Dispersion rapide et répartition uniforme dans le béton
- Réduction de la fissuration
- Amélioration de la résistance au feu des ouvrages
- Amélioration de la résistance à l'abrasion, aux chocs, aux cycles gel-dégel et de la durabilité des ouvrages en milieu agressif

INFORMATIONS INDICATIVES

Couleur	Blanc
Point de fusion	160 °C
Densité (20°C)	0,910 ± 0,000
Longueur des fibres	6 mm
Diamètre nominal	34 µm

INFORMATIONS NORMATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

- Ce produit satisfait aux exigences réglementaires du marquage CE de la norme EN 14889-2. La déclaration correspondante est disponible sur notre site internet.
- CONF53

MODE D'EMPLOI**Dosage :**

Le dosage standard est de 0,6 kg/m³ de béton.

Le dosage peut varier selon l'utilisation et le type de béton.

Mise en oeuvre :

- Adfil®Fibrin 34/06 s'incorpore avec les granulats dans le malaxeur
- Une durée de malaxage de 30 secondes est recommandée.

PRÉCAUTIONS

- Les emballages doivent être stockés dans des endroits secs, à l'abri de l'humidité et du gel, et de sorte à ne pas être endommagés
- Eviter toute dispersion dans l'environnement
- Pour plus d'informations sur la manipulation, le stockage, la gestion des retours béton, et la prévention des rejets dans l'environnement, consulter la note "Instruction pour l'utilisation et l'élimination des matériaux soumis aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement Européen et du conseil- Réglementation microplastique"
- Utiliser des microfibres polypropylène de 18 mm de longueur (Adfil®Sinta 22/18, ou Adfil®Sinta 48/18) ou des microfibres végétales (Adfil®Lify UF 500 ou Adfil®Lify 400) permet de s'affranchir de ces instructions

SÉCURITÉ

Avant toute utilisation, consulter la fiche de données de sécurité.